

Règlement intérieur

Les forfaits annuels sont indivisibles et payables d'avance. Soit en un seul versement, soit en trois fois avec 3 chèques établis à l'inscription. Les chèques seront encaissés successivement en septembre, le 5 décembre et le 5 mars. Un certificat médical peut être demandé.

Les forfaits sont nominatifs et non remboursables. Les cours doivent être pris avant la fin de chaque période et ne peuvent être prolongés au-delà. Il est possible de rattraper un cours après accord avec la professeure.

Par mesure d'hygiène, ne pas marcher sur la plancher en chaussures de ville. Pendant les cours il est conseillé de ne laisser ni argent ni objet de valeur dans les vestiaires. Les déposer dans le studio. La professeure décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les vêtements oubliés seront à réclamer avant le 30 Juin 2024. Au-delà de cette date tout ce qui restera sera donné.

La professeure est responsable des élèves pendant les heures de cours, un quart d'heure avant et un quart d'heure après.

Cours de danse classique: pour les filles, collants de danse rose, justaucorps uni noir ou rose sans jupe, demi-pointes roses, cheveux en chignon. Pour les garçons collants de danse blanc, justaucorps uni noir, demi-pointes noires.

Cours de moderne et jazz: collants sans pieds ou pantalon de jazz, justaucorps.

Cours de claquettes: "look" décontracté et confortable, chaussures de claquettes. Eviter les tenues de ville.

Ne pas porter de bijou qui peuvent gêner voire blesser.

La professeure peut refuser un élève si elle juge que sa tenue n'est pas adaptée.

Dates de fermetures du Studio

Automne : du 22 octobre au 5 novembre inclus

Noël : du 17 décembre au 7 janvier inclus

Hiver : du 25 février au 10 mars inclus

Printemps et Ascension : du 21 avril au 12 mai inclus

Fin des cours : lundi 17 juin après les cours

Cours assurés pendant ces jours fériés :

11 Novembre, 20 Mai

Studio de la Danse

Saison 2023 / 2024

Armelle Monjarret

Professeure de danse diplômée d'Etat
et de l'Ecole Supérieure d'Etudes Chorégraphiques de Paris
Danseuse, Claquettiste, Chorégraphe

Danse Classique Modern'Dance Modern'Jazz
Barre à terre Initiation enfants
Claquettes Américaines



Studio de la Danse

1, rue prébel 22500 Paimpol

06 89 12 84 99 / studiodeladanse@hotmail.com

www.studiodeladanse.fr

Classique

Lundi

11h30 - 12h45: Cours spécial adultes

Mercredi

15h30 - 16h30: Initiation et premières bases de la danse classique 5 à 7 ans

16h45 - 18h15: Niveau 1 8 à 10 ans

Samedi

10h10 - 11h40: Niveau 2 Bases fondamentales acquises, bon travail d'analyse et de mémoire. Pointes facultatives.

Barre à terre

Ce cours de barre à terre, ou barre au sol, est construit en s'inspirant des exercices d'échauffements du cours de danse. Il est adapté à tous en prenant en compte le corps dans son intégralité et basé sur un bon placement du bassin et de la colonne vertébrale. Cette discipline développe la tonicité musculaire, la souplesse, une harmonie qui apporte un réel bien-être avec une bonne connaissance de soi. Le nombre maximum d'élèves est limité à 14 inscrits par cours.

Lundi

10h20 - 11h20: Niveau intermédiaire

Mercredi

18h30 - 19h30: Niveau avancé

Jeudi

17h50 - 18h50 : Niveau débutant

Modern'dance (technique Marha Graham) & Modern'jazz

Jeudi

19h00 - 20h30: Niveau inter 2 / avancé bon niveau technique

Samedi

11h45 - 13h00: Niveau inter 1 bases de danse acquises

Claquettes

Lundi

18h00 - 19h00: Niveaux 1 et 2 bases de claquettes

19h00 - 20h15: Niveaux 2 et 3 combinaisons classiques de bases

Vendredi

18h30 - 20h00: Niveau 4 grandes combinaisons classiques, rapidité, aisance